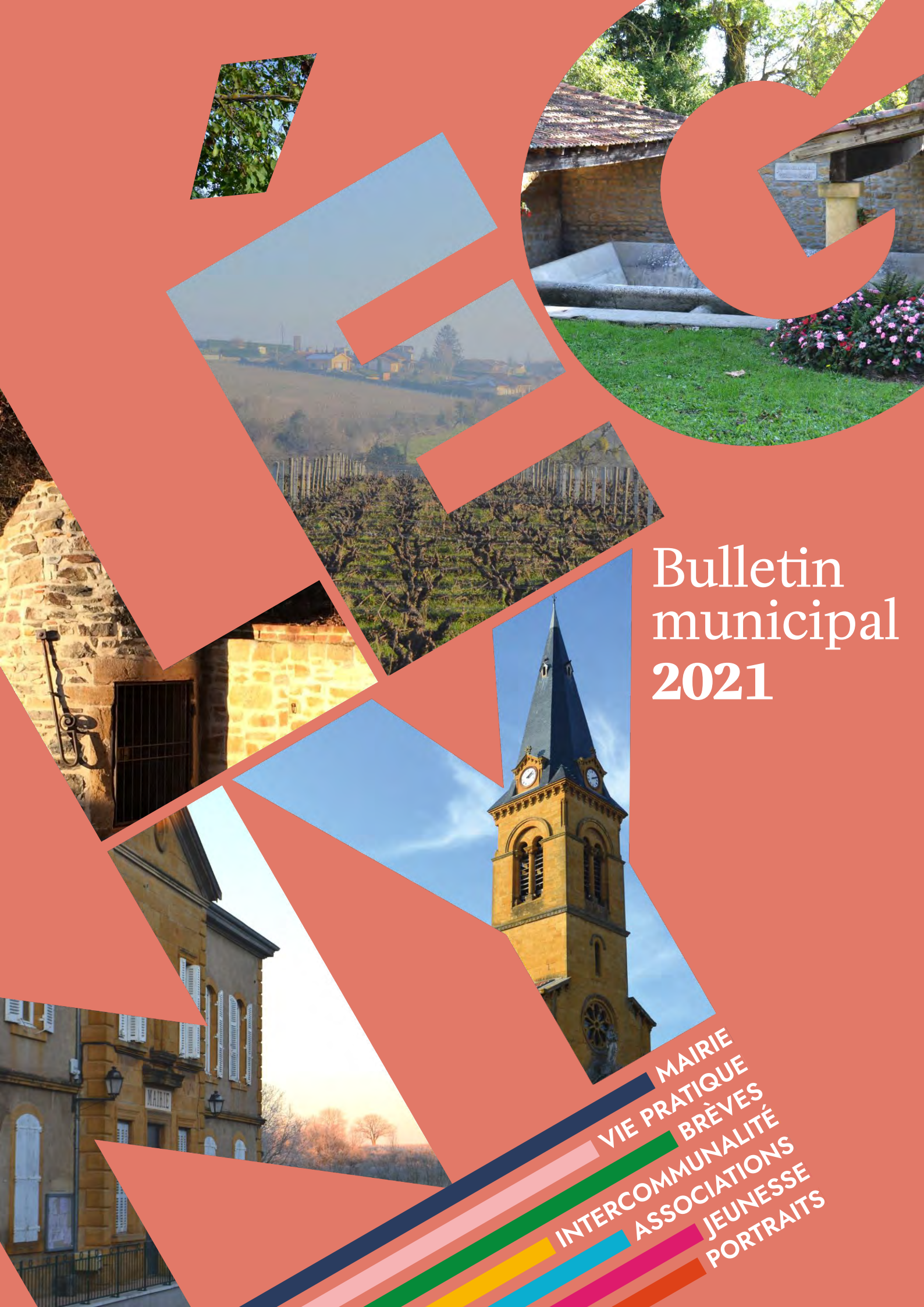

Bulletin municipal 2021

MAIRIE
VIE PRATIQUE
BRÈVES
INTERCOMMUNALITÉ
ASSOCIATIONS
JEUNESSE
PORTRAITS

SOMMAIRE

Édito du maire 3

MAIRIE 4

Agenda 4
État civil 4
Budget communal 2021 5
Élections 6
PLU Révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune 7
Antoine Delestra – Notre cantonnier depuis 2021 7

VIE PRATIQUE 8

Numéros utiles 8
Civisme – Pour bien vivre ensemble 9
Du nouveau chez les commerçants et artisans de la commune 10

BRÈVES 14

Décorations de Noël 14
Journées du patrimoine 15

INTERCOMMUNALITÉ 16

La CCBPD – Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées 16
Marpa Les 3 Ruisseaux – Livraison à Ternand en 2022 17

ASSOCIATIONS 18

Interclasse 18
Le Sou des Écoles 19
Société de chasse 19
Les chants du potager 20
Amicale Boule 22
Comité des fêtes 23
Club Soleil d'Automne 24

CCAS 25

Le repas de fin d'année 25

JEUNESSE 26

Les Petits Elginois – Une école dynamique qui s'organise autour de ses projets 26
Commission jeunesse & ados 30
CMJ – Conseil municipal des jeunes 31

PORTRAITS 32

Tony Aulas 32
Catherine & Jean Chaleard 33
Jean-Marc Cleyet-Marre 34
Célia & Didier Roussel 35

APPELS 36

Boîte à livres – Avis de recherche 36
Compost collectif – C'est moins de déchets à incinérer ! 36

Édito du maire

Chers Elginois, Elginoises

Encore une fois, nous étions loin de penser l'an passé à la même période que nous devrions prendre la difficile décision d'annuler une nouvelle fois notre cérémonie des vœux du Maire, après que nos associations aient dû sur le même principe de précaution, faire de même pour la fête du 8 décembre et la buvette de l'Interclasse.

Depuis deux ans maintenant, les occasions de vous réunir sont rares voire exceptionnelles. Aussi profitons de chaque moment convivial lorsqu'il se présente pour retrouver le temps d'un instant le plaisir de partager ensemble un repas ou le verre de l'amitié.

J'avais espéré que notre cérémonie soit l'occasion pour tous d'enfin vous présenter le conseil municipal qui œuvre à votre service depuis les dernières élections municipales. Leurs interventions au sein de notre commune ont pu vous permettre, je l'espère, de faire leur connaissance et apprécier leur dévouement pour Légny.

Cadre de vie, travaux de voirie, entretien de nos bâtiments, équipement de notre école, implication au sein des nombreuses commissions intercommunales, assainissement et mise en séparatif du réseau d'eaux pluviales, réactualisation du site internet, jardins partagés sont autant de réalisations à mettre à l'actif de vos élus.

L'année 2022 sera riche de nouvelles réalisations et projets : création de la salle des animations, travaux d'entretien de l'église, rénovation des volets du bâtiment de la mairie, projet de composteurs collectifs, poursuite des travaux d'entretien de notre voirie, mise en place d'un éclairage solaire de l'abribus de Billy, développement commercial des Ponts Tarrets, animations festives et de notre cadre de vie sont autant de thèmes qui rythmeront cette nouvelle année.

Sans oublier, l'important dossier de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui devait nécessairement évoluer pour prendre en compte les nouvelles exigences du Grenelle et des lois Air, Climat et Énergie. La volonté des élus est également marquée par le souhait de définir un cadre réglementaire plus exigeant nous permettant de préserver le cadre de vie, le patrimoine et les spécificités architecturales de notre village des pierres dorées, sans oublier d'accompagner les besoins de nos habitants et des professionnels (artisans, indépendants, commerçants et agriculteurs) qui animent notre village. Un cahier de doléances et une réunion publique vous permettront de prendre part à cette réflexion qui doit projeter notre village pour les 15 prochaines années.

Alors d'ici là, je vous souhaite au nom du conseil municipal nos plus sincères vœux de bonheur et de joies partagés pour cette nouvelle année. Que la santé de vos proches, amis soit préservée et le plaisir de vous retrouver le plus rapide possible.

Bonne lecture

Sincèrement,

Sylvie Jovillard, Maire

Agenda 2022

État civil

2020

Ils sont arrivés

Charlie Blachon, née le 7 février
Emy et Louka Dury Jomain, nés le 24 décembre
Linayah Jacquet, née le 14 février
Alice Lavigne, née le 29 octobre
Léo Leblanc, né le 7 janvier
Adèle Marduel, née le 14 juin
Enola Meunier, née le 24 mars
Arsène Robin, né le 3 décembre
Riley Sarrazin, né le 2 septembre
Enzo Schied, né le 28 octobre

Ils nous ont quitté

Marie-Claire Boulon, le 10 octobre
Christine Geoffray, le 24 avril
Elizabeth Guichert, le 25 octobre
José Marques, le 16 octobre
Denise Perret, le 9 juillet

2021

Ils sont arrivés

Alexis Bonod-Dumortier, né le 26 mars
Alice Bry, née le 2 octobre
Auguste Callendret, né le 20 décembre
Harper Devenay, née le 22 mars
Jade Mollière, née le 18 octobre
Juliette Wanckel, née le 14 août

Ils se sont dits oui

Patricia Lambert et Marshall Berton
Roger Chabert et Jocelyne Gourdy
Anthony Gay et Adeline Nguyen

Ils nous ont quitté

Luce Georges, le 22 avril
Philippe Gay, le 18 juin
Eric Larose, le 29 avril
Carole Magnin, le 31 mai
Bruno Rincel, le 24 octobre
Albert Rondier, le 10 avril

SAMEDI 19 MARS — **Repas du comité des fêtes**
Salle des fêtes

DIMANCHE 3 AVRIL — **Bourse aux livres et jeux de société**
Salle des fêtes 14h-18h

DIMANCHE 10 AVRIL — **Élections présidentielles 1er tour**
Bureau de vote à la salle des fêtes
Ouverture 8h-18h
(horaires à confirmer)

DIMANCHE 17 AVRIL — **Chasse aux œufs**
Forêt de la Flachère
Toute la journée
Buvette et pique-nique sur place
(sous réserve des conditions sanitaires)

DIMANCHE 24 AVRIL — **Élections présidentielles 2e tour**
Bureau de vote à la salle des fêtes
Ouverture 8h-18h
(horaires à confirmer)

DIMANCHE 8 MAI — **Cérémonie de commémoration**
Monument aux morts à 11h30

SAMEDI 14 MAI — **Fête des Conscrits**

DIMANCHE 12 JUIN — **Élections législatives 1er tour**
Bureau de vote à la salle des fêtes
Ouverture 8h-18h
(horaires à confirmer)

SAMEDI DIMANCHE 18-19 JUIN — **Ball trap**

DIMANCHE 19 JUIN — **Élections législatives 2e tour**
Bureau de vote à la salle des fêtes
Ouverture 8h-18h
(horaires à confirmer)

VENDREDI 8 JUILLET — **Début des vacances scolaires d'été**

SAMEDI 16 JUILLET — **Festivités du 14 juillet**
Apéritif et repas sur la place du Bourg, et feu d'artifices sur le champ communal

JEUDI 1ER SEPTEMBRE — **Rentrée scolaire**

SAMEDI DIMANCHE 17-18 SEPTEMBRE — **Journées du patrimoine**
Animation à l'église de Légny

SAMEDI 5 NOVEMBRE — **10e édition de la Marche de la voie du Tacot**

JEUDI 11 NOVEMBRE — **Cérémonie de commémoration**
Monument aux morts à 11h30

JEUDI 17 NOVEMBRE — **Sortie du Beaujolais Nouveau**

SAMEDI 4 DÉCEMBRE — **Repas de Noël du CCAS**

Budget communal 2021

Voté à l'équilibre en avril 2021, le budget de fonctionnement s'est appuyé sur une enveloppe de recettes de 471 401,33 euros qui se décomposait ainsi :

Ce budget de recettes a été marqué pour la première fois par la disparition de la perception de la taxe d'habitation. Cette évolution notable fait peser sur les seuls propriétaires désormais les charges fiscales locales et renforce la dépendance vis-à-vis de l'État de nos budgets communaux qui ont été placés ainsi depuis la baisse progressive des dotations lors du mandat précédent. Depuis plus de 20 ans, les taux communaux n'avaient pas évolué, les efforts ayant été portés par des économies sur le fonctionnement et l'engagement de nos élus pour les remplacements de nos agents. Malgré tout, et face aux augmentations attendues sur l'électricité, les matériaux de construction, les produits sanitaires en lien avec la Covid et plus simplement l'augmentation du coût de la vie, les élus ont décidé d'augmenter de 2 % les taux communaux.

Côté investissements, le budget s'est porté à 297 729 euros. Les travaux sont orientés sur six axes majeurs :

ÉCOLE : La commune a répondu à un appel à projets national pour l'école numérique. Notre dossier ayant été retenu, notre équipe a programmé l'achat de nouveaux ordinateurs pour compléter le parc existant côté classes élémentaires et l'acquisition d'un tableau numérique pour la classe de maternelle. Autres travaux conséquents sur l'école : la réfection des sols du bâtiment principal dont les linos dataient de la création et la réfection des peintures de la salle de garderie.

MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES : Ces travaux permettent de dissocier les flux d'eaux usées de ceux des eaux pluviales sur le secteur centre Bourg, route du Margand. Ce sont les travaux conséquents programmés sur 3 ans qui ont nécessité le choix de privilégier un emprunt spécifique pour financer ces travaux coûteux.

CRÉATION DE LA SALLE DES ANIMATIONS : Ce projet a pour vocation de permettre aux habitants de notre commune mal-équipés ou peu amènes avec l'outil informatique de bénéficier de permanences pour réaliser leurs démarches numériques, grâce à un accès Wi-Fi. À titre d'exemple, à partir du 1er janvier 2022, tous les documents d'urbanisme devront être numérisés pour leur instruction. Ces travaux bénéficient du soutien de la Région Rhône-Alpes et du Département. Ils consisteront en la rénovation complète de l'ancienne salle de classe. Cet espace sera également mis à disposition des associations pour les réunions de bureaux ou de notre école.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : Le conseil poursuit l'entretien des bâtiments pour conserver leur état de fonctionnement : changement de velux dans un appartement communal, réactualisation du parc des extincteurs et travaux d'entretien de l'église sont au programme.

RÉVISION DU PLU : Cette démarche exige une planification sur 2 ans et inclut plusieurs études préalables : étude des sols et schéma directeur des eaux pluviales viendront enrichir le travail du bureau d'études. Une subvention d'état a été prévue pour la réalisation du PLU et l'Agence de l'Eau a été sollicitée pour une subvention concernant le schéma directeur des eaux pluviales.

VOIRIE : Chaque année, dans le cadre de son attribution de compensation versée à la Communauté de Communes, une enveloppe de travaux de réfection de notre voirie est prévue et permet de programmer la rénovation de notre réseau routier.

Élections

Comme vous le savez, 2022 sera une année d'échéances électorales avec l'élection présidentielle et les législatives. Voici quelques informations concernant ce moment important de la vie politique et de notre devoir de citoyen.

L'élection du président de la république se déroulera :
Dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour – Dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Pour voter, vous devez être inscrits sur la liste électorale. Pour vérifier dans quelle commune vous êtes inscrits, vous pouvez vous rendre sur le site **www.service-public.fr** et taper dans la barre de recherche Carte Électorale.

Le jour de l'élection, vous pouvez voter en présentant :

- Soit une pièce d'identité et votre carte électorale
- Soit une pièce d'identité seulement
- Soit votre carte électorale seulement

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez effectuer une procuration. Ainsi la personne de confiance de votre choix pourra voter pour vous.

Pour ce, il suffit de remplir le document Cerfa soit en ligne, soit en l'imprimant via l'adresse **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675** puis de vous rendre en personne dans un commissariat de police (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), dans les 2 mois qui suivent avec un justificatif d'identité.

Lors de cette démarche, l'électeur n'a pas à prouver l'identité ou l'adresse du domicile de l'électeur qu'il désigne pour voter à sa place. Et il n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence (obligations professionnelles, vacances, habitant d'une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale…).

Concernant les élections législatives, qui désignent nos députés, elles auront lieu les **12 et 19 juin 2022.**

PLU
Révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune

En 2021, le conseil municipal a pris la décision de réviser le PLU de la commune. Effectivement, datant de 15 ans, il est apparu que notre PLU avait atteint ses limites et devait se mettre en conformité avec les nouvelles exigences du Grenelle, du Plan Climat Air Énergie et du Plan Local de l'Habitat de notre communauté de communes. Par ailleurs, les règles d'urbanisme étant sans cesse en évolution, il manquait de nombreux points à préciser afin de concorder aux exigences actuelles et de préserver le cadre de vie et le patrimoine de notre village.

À ce jour, le bureau d'étude retenu pour accompagner les élus dans cette démarche a présenté au conseil trois états des lieux de la commune en matière d'urbanisme, d'environnement et de paysage. Et une réunion avec les agriculteurs dont le siège social se trouve sur Légny a été également au programme afin de cerner leurs situations actuelles et besoins futurs.

Pour votre information, un cahier de doléances est à votre disposition à la mairie. Par ailleurs, avant l'été prochain, nous vous proposerons une réunion publique animée par le bureau d'étude. Nous comptons sur votre future participation. Toutes les informations liées à l'avancement de la révision seront mises en ligne sur le site internet de la mairie au fur et à mesure de l'évolution de la démarche.

Antoine Delestra
Notre cantonnier depuis 2021

Soudain le jeu cesse. Au milieu de la cour d'école, toute la bande suit d'un regard suspendu, le trajet du ballon. Un pied plus audacieux et hardi y est allé un peu fort. Et, malgré une course espérée sur le toit, le ballon reste prisonnier. Quelques paroles de déception fusent, les bras se baissent, les moues se renfrognent.

Dès lors, il ne reste plus qu'à prévenir le sauveur de ballon, le héros du moment. Et si Antoine, le cantonnier, ne possède ni batmobile, ni vaisseau, il n'en reste pas moins qu'avec son tracteur, il a fière allure. Ainsi, à son arrivée, se dessinent des sourires : pour sûr, le ballon sera délivré pour la prochaine récré !

Mais avant de devenir un héros et un enchanteur de paysage, Antoine travaillait dans une ferme, en maraîchage. Au service de tous et de la nature qui nous environne, finalement les journées ne sont pas si différentes sauf que les fleurs ont remplacé les légumes potagers. Avec ses acolytes du printemps, Michelle et Fabienne, tous trois s'affairent aux plus dures corvées lorsqu'il s'agit de mettre de la poésie dans les massifs.

Antoine est attaché à son village où il a toujours vécu. Le bel accueil qui lui a été dévolu, le conforte chaque jour dans son choix de travailler à Légny aujourd'hui. Après une formation d'intégration au service de la fonction publique d'une semaine, Antoine passera bientôt du statut de stagiaire à fonctionnaire.

Notre cantonnier, en dehors de son travail, voue une passion pour la musique. L'accordéon diatonique et le piano qu'il a appris en autodidacte. N'espérez pas, un jour, entendre quelques notes, Antoine est un solitaire dans l'âme, il garde pour lui, le son de sa musique…

Numéros utiles

URGENCES

Numéro d'urgence européen → 112

Samu → 15

Pompiers → 18

Gendarmerie → 17

Brûlures graves (Centre des brûlés de Lyon Pierre Colson, pavillon I de l'hôpital Édouard Herriot) → 04 72 11 75 98

Centre anti-poison (hôpital É. Herriot) → 04 72 11 69 11

Urgences dentaires (appeler pour connaître le professionnel de garde) → 15

Ambulances (Libeyre) → 04 74 71 80 44

PHARMACIES DE GARDE

→ 3915

Infirmiers des Ponts Tarrets → 06 77 10 32 40

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale Maison du Rhône → 04 74 71 60 16

Assistante Sociale MSA → 04 74 71 88 33

DÉPANNAGE

EDF (non surtaxé) → 09 726 750 69

GDF (numéro vert) → 0800 47 33 33

EAUX (Lyonnaise des eaux) → 0977 401 130

TRANSPORTS

Autocars du Rhône (appel gratuit) → 0800 104 036

Autocars de la vallée d'Azergues → 04 74 03 00 20

Allo TER → 09 69 32 21 41

Taxi Nath'taxi Le Bois d'Oingt → 06 80 40 39 67

TOUTES CES INFOS SONT À RETROUVER SUR WWW.LEGNY.FR

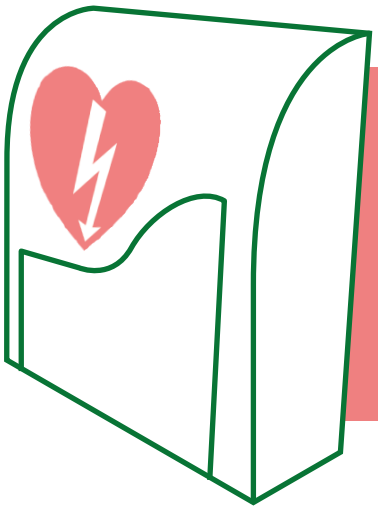

ARRÊT CARDIAQUE, DÉFIBRILLATEURS

En cas d'urgence 2 défibrillateurs sont disponibles, l'un aux Ponts Tarrets au local des toilettes (entre le Grenier Gourmand et Le Jardin Elginois), l'autre à côté de la Mairie (portail vert).

Civisme
Pour bien vivre ensemble

NUISANCES SONORES

Nous souhaitions faire un point concernant les nuisances sonores. Pour rappel, le « tapage nocturne » ne s'applique pas à des horaires définis. Il s'agit du moment où le soleil se couche jusqu'au lever du jour. Les sources de bruit qui causent des troubles anormaux du voisinage sont multiples. Effectivement, il peut s'agir d'animaux domestiques, d'enfants, de musique, de télévisions, de bruit de pas dans les appartements… et cela de jour comme de nuit si les nuisances sont répétitives, intensives ou qui durent dans le temps. Dès lors, il est important de signaler ces inconforts, parfois nous ne nous rendons pas compte du bruit que nous pouvons faire. Il suffit d'en informer nos voisins. De même pour les fêtes ou les barbecues d'été, pensons à prévenir l'entourage proche afin de garder de bonnes relations.

Par ailleurs, concernant l'utilisation d'outils de jardinage bruyants, veillons à respecter les horaires de l'arrêté préfectoral. En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche de 10h à 12h.

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1er février 2022 les consignes de tri ont été étendues. Désormais tous les emballages (hors verre) vont dans le bac jaune :

- tous les emballages plastiques y compris films plastiques, barquettes, pots de yaourt, tubes de dentifrice, etc. ;
- tous les emballages métalliques y compris capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc. ;
- les emballages alimentaires en carton léger.

Les emballages doivent être déposés dans les bacs :

- en vrac ;
- bien séparés ;
- dépliés ou compactés.

Cependant n'oublions pas que le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas.

Les cartons bruns doivent impérativement être déposés en déchetterie. Les bacs jaunes contenant des cartons seront désormais refusés par le collecteur.

Du nouveau chez les commerçants et artisans de la commune

STATION SERVICE

Depuis quelques mois l'offre de services aux Ponts Tarrets s'est enrichie avec l'installation d'une station service Carrefour Market, à proximité de 3 nouveaux locaux commerciaux.

Il est maintenant possible de remplir son réservoir 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

L'ATELIER 825

Lorsque l'on passe la porte, l'atmosphère oscille entre atelier et botanique. L'espace d'accueil offre une petite boutique de produits divers, affectionnés par Maureen, la gérante du salon de coiffure. Ouvert depuis le mois de juillet, Maureen a souhaité installer son second salon à Légny.

133, RD385 - Les Ponts Tarrets
Tél : 04 74 01 49 07

On s'aperçoit rapidement que ce n'est pas une coiffeuse comme les autres. Tout d'abord, on y trouve une rangée de trois fauteuils de barbier. Messieurs, plus d'excuses pour avoir une barbe digne de ce nom ! Dans le fond, une ribambelle de pot en verre contenant poudre et pigments de couleur pour les colorations. Ici, il ne s'agit ni de potion, ni de magie ; il tient à cœur à Maureen de diminuer les déchets liés à son activité. Ainsi, en boutique, les shampoings peuvent être rechargés, les emballages du maquillage compostés.

À l'Atelier 825, on travaille des produits de la région. Ah bon ? Et bien oui, la plupart des colorations, shampoing et soin proviennent de Vaugneray dans les Monts du Lyonnais et sont à 100 % d'origine végétale.

Avec la belle équipe grandissante, Maureen vous accueille avec ou sans rendez-vous. Les contacts se font par téléphone ou par internet.

Bref ! L'Atelier 825, c'est pas la barbe !

OPTIQUE BOURDEAU

L'Optique Bourdeau d'Alexandra Folley a déménagé cet automne pour un local spacieux à la décoration moderne et confortable, à proximité de la station service sur la RD385.

En plus des lunettes, lentilles et photos d'identité, Alexandra, Ariane et Byblis vous proposent un nouveau service de transfert de cassette vidéo sur support numérique.

Vous pourrez également effectuer prochainement des bilans et appareillage auditifs sur prescription médicale par un audio-prothésiste.

118, RD385 - Les Ponts Tarrets
Tél : 04 72 42 09 32

505, chemin de la Flachère
Tél : 06 87 52 34 46

LA FERME DES GRANGES

Angélique Chevillard et Corentin Leblanc ont repris en septembre 2019 l'auberge « La Ferme des granges » située à La Flachère, après plusieurs années de fermeture. Corentin est cuisinier de formation, Angélique s'occupe de la salle et de la partie comptable.

Ces deux années de crise sanitaire n'ont pas été simples mais ils ont su rebondir et en ont profité pour faire des travaux d'embellissement extérieur, intérieur et d'aménagement en cuisine. Cela aurait été impossible à effectuer en période d'ouverture habituelle.

Le restaurant de cuisine traditionnelle est ouvert tous les jours, midi et soir, sauf le lundi.

En 2022, Angélique et Corentin ont pour projet la réalisation d'une terrasse couverte pour pouvoir davantage profiter de l'extérieur en inter-saison, ainsi que l'arrivée de jeux d'extérieur pour que les enfants puissent s'amuser alors que les parents déjeunent sur la belle terrasse ombragée sous les platanes.

UN NOUVEAU GÉRANT POUR LA BOULANGERIE PATISSERIE

Depuis un peu plus d'un an, Karine et Martiel Voinier ont repris la gérance de la boulangerie-pâtisserie à la halle des Ponts-Tarrets. Après deux ans de gestion calamiteuse du groupe Vegas qui a racheté le fonds de commerce à Philippe Trin, nous saluons aujourd'hui l'investissement personnel du couple Voinier et leur implication constante et quotidienne au sein de ce commerce. Parmi leurs grandes ambitions, réussir le concours de meilleur Ouvrier de France.

Souhaitons-leur la pleine réussite dans leurs projets et soulignons leur volonté de redonner au Grenier Gourmand son statut de référence sur le canton en matière de boulangerie-pâtisserie.

240, RD385 - Les Ponts Tarrets
Tél : 04 72 59 83 70

L'EMBOUTEILLAGE

L'Embouteillage est une cave à vin et spiritueux qui a ouvert ses portes le 31 juillet 2021. Dans ce joli magasin, on trouve plus de 500 références de vins, une centaine de spiritueux et environ une quarantaine de bières. Cet ancien cadre dans le transport, originaire de Poule-les-Écharmeaux, a finalement concrétisé son rêve en s'engageant dans une formation de « Sommelier Conseil Caviste » dans la Drôme. Ce projet, mûri pendant un an, a finalement pu se concrétiser. En plus de tous ces flacons, Emilien vous propose des produits d'épicerie fine qu'il est possible de consommer sur place accompagné d'un verre de vin. Par ailleurs, un vendredi par mois, une soirée dégustation par région est organisée. Il est possible d'en faire à la carte à partir de 8 personnes. Toutes les informations sont visibles sur le site www.lembouteillage.fr

1506 ELEC

Le village compte un nouvel artisan électricien suite à l'emménagement de Bruno Cochet et son épouse sur notre commune.

Bruno Cochet effectue des travaux chez les particuliers, commerces/restaurants, bureaux, et dans la petite industrie, pour de l'électricité générale, dépannage, sécurisation/rénovation d'installations, l'éclairage, logement connecté… Il apprécie particulièrement les travaux d'électricité dans la rénovation où il peut accompagner au mieux ses clients suivant leurs projets et leurs envies.

Son secteur d'activité se situe dans le Beaujolais, de Lyon à Villefranche, les Monts du Lyonnais et le Val de Saône.

bruno.1506elec@gmail.com
Tél : 06 15 76 38 79

Les Ponts Tarrets
Tél : 07 56 15 27 41

LE TACOT BY LE 500

Un nouveau point de restauration rapide a vu le jour aux Ponts Tarrets à proximité de l'ancienne gare. Il est possible d'emporter sa commande ou de manger sur place sur des mange-debout à la belle saison.

Le Tacot est ouvert du mercredi au dimanche soir et les mardis et mercredis midi.

BRÈVES

Décorations de Noël

Mousse, écorces, sarments de vignes, bois d'olivier… une rivière enjambée par un pont, un chemin en pierres dorées qui invite au voyage, des maisonnettes de bois, lichen et moellons… des santons variés et colorés rejoignant les quelques uns plus anciens de l'église… cette année la crèche de Légny s'est agrandie et compte bien poursuivre sa croissance pour essayer de donner à chaque visiteur un moment d'émerveillement. Dehors, la nature est au repos mais si vous regardez… des rênes, des escargots, bonhommes de neige ou sucres d'orge peuplent peu à peu les plates-bandes du village et la boîte du père Noël, devant l'école, attend les enfants sages.

L'année prochaine nous continuons ces clins d'œil de décorations ! Nous vous donnons rendez-vous pour des ateliers entre petits et grands où chacun dans une après-midi festive pourra permettre à notre village de revêtir sa tenue de Noël !

Journées du patrimoine

Cette année, des fiches pour visiter l'église, reconnaitre les statues, découvrir les vitraux et le cadre de notre village ont été proposées aux visiteurs lors des journées du patrimoine. Mais c'est surtout un magnifique duo de violons qui nous a fait voyager à travers siècles et musiciens. Devant le succès de ce concert, l'église ouvrira à nouveau ses portes en musique pour les journées du patrimoine 2022. Le dimanche 18 septembre 2022, un concert de Gospel vous invite à l'évasion de 15h à 16h30.

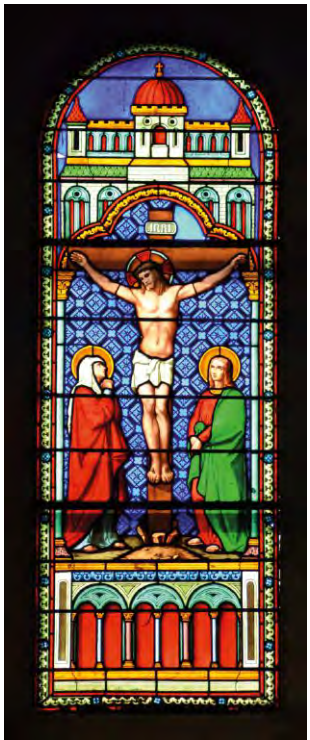

La CCBPD
Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées

La CCBPD poursuit ses actions sur notre territoire en favorisant plusieurs axes :

- Développement de l'offre d'accueil petite enfance avec la construction de 2 nouvelles crèches (sur le bassin ansois et sur le secteur de Chazay d'Azergues) ;
- Soutien de nos entreprises avec un accompagnement à la création d'entreprises et à l'implantation de nouveaux agriculteurs ;
- Aide à la rénovation énergétique de nos habitats ;
- Accompagnement de grands projets structurants dans le domaine économique et touristique avec le projet Bordelan (port de plaisance, locaux commerciaux, activités de loisirs sur Anse), la rénovation et l'extension du Musée des Pierres Folles s'imposant comme l'un des sites majeurs de la labellisation Géopark… ;
- Intégration de la mobilité avec une représentation désormais officielle au sein du Sytral, le développement de projets favorisant la mobilité douce et l'accompagnement d'actions tournées vers le covoiturage…

La Communauté de Communes accompagne également notre commune sur tous ses investissements de voirie, programme à l'échelle de notre territoire la gestion et des travaux pour limiter les impacts des crues. D'autres compétences viendront prochainement renforcer celles déjà acquises dont l'assainissement. La loi NOTRe prévoit en effet un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération au 1er janvier 2020 et aux communautés de communes au plus tard au 1er janvier 2026.

La CCBPD se met ainsi en ordre de marche et anticipe les besoins futurs de recrutement auxquels elle devra faire face. D'ores et déjà, l'effectif communautaire doit s'agrandir et c'est la raison pour laquelle, les élus de la CCBPD vont réfléchir à une nouvelle extension des bureaux communautaire.

Des évènements en faveur des jeunes et des familles en 2022…

Plusieurs grands rendez-vous sont programmés en 2022 si la situation sanitaire le permet :

- **Jeudi 12 mai :** Les 1res Rencontres Entreprises-Jeunes, proposées aux jeunes de 14 à 25 ans, mobiliseront toutes les entreprises du territoire et les acteurs institutionnels de l'emploi, de l'insertion et de la création d'entreprise. Au travers de cette journée, l'excellence économique de notre territoire sera mise à l'honneur. Offres de stages, d'apprentissage, de jobs d'été, de CCD ou CDI seront présentées à nos jeunes, tout comme des ateliers virtuels de découverte de métiers, rédaction de CV, job dating…
- **Du 25 avril au 7 mai :** 1res Semaines de la Parentalité, plusieurs animations en divers endroits de la CCBPD, spectacle, cafés des parents, conférences seront au programme
- **Samedi 7 mai :** La Journée de l'Enfance au Domaine des Communes est consacrée cette année aux Émotions Chez l'Enfant – joie, tristesse, colère, jalousie… En quelques années, nos enfants devront apprendre à composer avec toutes sortes d'émotions. Comment les accompagner à toutes les phases de leur développement, de leur naissance jusqu'à leur adolescence ? Conférence, ateliers pratiques, spectacle apporteront des clés de réponse aux parents comme aux professionnels.
- **Dimanche matin 22 mai :** Rallye Vélos en Famille, première initiative de notre Conseil Intercommunal des Jeunes. Un circuit qui a pour objectif de sensibiliser les familles à la mobilité douce : le vélo+ sport/santé et de faire découvrir nos villages

Marpa Les 3 Ruisseaux
Livraison à Ternand en 2022

Située sur la commune de Ternand, et portée par Légny et 9 autres communes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées, cette résidence s'adresse aux personnes âgées autonomes.

Elle permet à des personnes seules de pouvoir continuer à bénéficier d'un logement individuel, tout en partageant des moments de convivialité avec les autres résidents. La philosophie du lieu est de continuer à vivre comme chez soi tout en ayant une sécurité optimale.

L'ouverture de la résidence les « 3 Ruisseaux » est prévue pour septembre 2022. La résidence est composée de 23 logements : 22 logements non meublés en T1 de 32 m², pour personne seule, tous équipés d'un coin cuisine et de leur propre salle de bains. Un logement T1 bis (40 m²) existe également pour un couple. Chaque logement dispose d'un espace extérieur de plain-pied d'environ 10 m². Le résident est locataire de son logement et aménage son intérieur comme il le souhaite avec son mobilier. Un appartement témoin sera prêt pour mars 2022.

DES SERVICES FACULTATIFS ET DES ANIMATIONS

La Marpa est une structure ouverte où chacun est libre d'aller et venir à sa guise. Des espaces communs permettent aux résidents de se retrouver (salon TV et salle d'animation). Les repas peuvent être également servis en salle à manger, tous les jours de la semaine, midi et soir. À la demande également, un service lingerie peut être proposé.

Si vous souhaitez déposer une pré-inscription sur un logement, merci de vous renseigner auprès de la mairie pour remplir le formulaire de pré-inscription.

État d'avancement
du chantier à fin octobre 2021

Interclasse

« Vive la classe ! »

Ah qu'il sera doux d'entendre enfin résonner ce slogan dans les rues de notre village… le 14 mai prochain, espérons-le.

La fête des classes, qui conjugue solidarité inter-générationnelle avec proximité et convivialité, ne peut se tenir que si les conditions sanitaires le permettent. Dans cette attente, le bureau de l'Interclasse et de nombreux conscrits poursuivent le travail nécessaire à l'organisation de cet événement.

Si la traditionnelle journée bugnes de fin janvier ne peut avoir lieu compte-tenu des mesures restrictives actuelles, la vente de choucroute de la mi-décembre a remporté un très vif succès ; elle sera pérennisée, et gageons que l'an prochain elle drainera encore plus d'amateurs.

Par ailleurs, afin d'être à l'écoute de toute proposition qui puisse permettre de faire résonner encore plus fort la fête des Conscrits, l'Interclasse met à votre disposition son adresse mail conscritlegny@gmail.com. N'hésitez pas à l'utiliser pour vos questions, remarques, propositions…

Le Sou des Écoles
Une association récré-active !

Depuis 2020, le Sou des Écoles adapte ses actions en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Plusieurs manifestations n'ont pas pu avoir lieu mais le bureau s'est mobilisé toute l'année pour trouver des idées permettant ainsi de garantir aux enfants quelques événements extra-scolaires. Entre autres le spectacle de Noël, le petit-déjeuner anglais, la sortie au Parc des Oiseaux, et enfin une kermesse digne de ce nom !

Cette année encore, le bureau réélu prévoit de nombreuses actions, parfois inédites, pour appuyer les projets de l'école et notamment l'idée de la classe transplantée que l'équipe pédagogique porte depuis l'année dernière, et malheureusement annulée au dernier moment.

Le Sou compte encore plus que jamais sur le soutien des parents tant dans leur participation aux actions proposées que dans leur aide dans l'organisation des événements.

Alors restons connectés sur facebook.com/lesoudelegny ou lesoudelegny@gmail.com !

Société de chasse

Pour commencer la société de chasse de Légny vous adresse tous ses meilleurs vœux pour cette année 2022.

Pour informations. En raison du Covid 19 l'annuel banquet de chasse est annulé. Cependant, si les conditions nous le permettent, le ball trap aura lieu le week-end du 18 et 19 juin 2022. Toutes les personnes seront les bienvenues.

La saison de chasse du petit gibier étant terminée, il a été relevé une très forte baisse des populations de petits gibiers sur notre territoire. Premièrement le lapin de garenne en est le plus touché malgré les efforts fournis par la société de chasse dans le but de le réintroduire (création de garennières, repeuplement, piégeage des nuisibles…). À savoir que cette année aucun lapin n'a été prélevé par nos chasseurs étant donné que la maladie VHD les a touché début octobre décimant la quasi intégralité des populations.

Pour finir, nous tenons à rappeler aux personne n'aimant pas la chasse de rester tout de même courtois et respectueux, envers les chasseurs mais également envers les chiens qui n'ont rien demandé, lors des rencontres en pleine nature ou bien aux abords des habitations. La société de chasse fait de son mieux pour permettre une cohabitation avec tout le monde (promeneurs, cyclistes…) les jours de chasse.

Petit rappel important : Le printemps va bientôt arriver et nous allons entrer en pleine période de reproduction pour une grosse majorité de nos animaux. Il est donc très important de garder son chien en laisse lors des balades.

Contacts

Président : Alain Laverrière 06 44 24 11 96
Vice secrétaire : Dylan Laverrière 06 64 52 78 73

Les chants du potager

Voilà bientôt une petite année que nous avons pris possession du poulailler, ainsi que des parcelles du jardin partagé mis à notre disposition par la municipalité, une initiative bienvenue…

Quelle joie de pouvoir cultiver puis déguster ses propres fruits et légumes abondamment sortis de terre, et de disposer chaque jour de beaux œufs tout frais pondus par nos poulettes !

La saison a été marquée par quelques agréables moments conviviaux, et le plus souvent par de nombreux échanges entre jardiniers, non seulement à propos des semis, plantations et travaux essentiels à mettre en œuvre sur leur parcelle, mais encore pour savoir quels soins prodiguer à nos dix pensionnaires du poulailler, nourries en partie grâce aux restes de la cantine de l'école ainsi valorisés. Merci à Priska et Cyrielle, nos employées municipales, pour leur engagement opportun.

Les membres de l'association se retrouveront le samedi 12 mars à partir de 10h pour leur assemblée générale annuelle. Vous pouvez rejoindre l'association pour notamment prendre soin des poules et avoir de bons œufs tout frais. N'hésitez pas à nous contacter sur leschantsdupotager@gmail.com pour de plus amples informations.

LES JARDINS PARTAGÉS

Le pré en devers jouxtant le cimetière du petit village est arpenté par deux ânes.

Taches grises muettes mais mouvantes sur la verdeur des graminées acides.

Poils filandreux dans le chant du vent.

Où sont les ânes ? Question récurrente. Petit coup d'œil rapide pour se rassurer sur la permanence du monde.

Puis le tracteur bruyant laboure ce rectangle innocent.

La surface se ride de grosses vagues marron figées dans leur abondance de chair glaise.

La sécheresse éclaircit les mottes.

Les hommes découpent au cordeau cette surface retournée. La ficelle blanche délimite des rings. Les carrés bien ajustés rationnalisent la matière chocolatée.

Les hommes s'activent, ils font couiner le ventre de la bête. Ils cherchent les poux en récoltant les pierres, extirpent les mottes d'herbe retournées, comblent les fossés, aplanissent cette argile terrestre.

Ils creusent des tombes qu'ils remplissent de lasagnes de carton, bois pourri, de feuilles mortes et de terreau.

Sarcophages vivifiants de plantes potagères.

Les piquets se hérissent comme une forêt incendiée. La nature domptée veut bien repousser sous de multiples espèces fragiles et gourmandes d'eau.

Les allées vides et plates se dessinent.

Les petits plançons s'épanouissent. Le temps fait son œuvre. La paille recouvre la terre éventrée. Les carrés sont couturés de nervures verdâtres.

Les jardins ronronnent sous la lune arrondie.

Les allers et retours sillonnent le temps partagé.

Planter des patates avec Simone dans la terre feutrée dénoue les nœuds de nos crinières rêches malmenées et permet au corps de retrouver la densité de la sérénité. La nature reprend ses droits effaçant de vagues vertes la terre mise à nue.

Un jardin partagé comme un patchwork des premières fois.

La nuit gomme la distinction des espèces.

La similitude des tombes hérissées et des piquets érigés frappent notre imagination fertile.

Faire œuvre de vie et avoir la mort pour voisine. Soigner la fragilité de l'existence.

Céline Baudu

Qualification au championnat de France des A.S.

Amicale Boule

On n'y croyait plus… Après presque 2 ans d'arrêt total de toutes les compétitions une nouvelle saison a débuté cet été…

La saison 2021-2022 a débuté timidement cet été. Quelques sociétés de boules ont tout d'abord renoncé face à un protocole sanitaire trop strict à respecter. Puis peu à peu la Fédération Française du Sport Boules a permis l'organisation de compétitions tout en imposant le respect d'un protocole sanitaire indispensable notamment en imposant le « Pass Sanitaire » à chaque compétiteur.

Quel bonheur pour tous les licenciés de retrouver les terrains de boules, de reprendre la compétition, de s'entraîner, de gagner ou de perdre… bref de se retrouver pour pratiquer sa passion, son sport favori.

L'Amicale Boule de Légny comme toutes les autres associations boulistes de France a subi de plein fouet cette crise sanitaire qui a stoppé totalement et brusquement toutes les activités sportives.

Il est temps de reprendre et de se projeter sur 2022. Dans notre Secteur Bouliste de la Vallée d'Azergues les concours ont repris tout d'abord en extérieur et maintenant dans les boulodromes couverts chauffés.

L'année 2022 s'annonce bien chargée pour l'Amicale Boule avec de belles compétitions officielles à organiser. Ces compétitions permettront à notre club de renflouer une trésorerie qui a souffert de ces 2 années de disette.

Des remises de prix tardives

Étalage des maillots de champions de France chez Dylan et Corentin

CALENDRIER OFFICIEL 2022

- **Week-end du 14 et 15 mai :** organisation des éliminatoires doubles catégories Masculine 4e division et 3e division. Ces éliminatoires permettront aux joueurs de ces 2 catégories licenciés dans le Secteur Bouliste de la Vallée d'Azergues de se qualifier pour les championnats départementaux fixés au mois de mai au boulodrome départemental de Dardilly. Les meilleures doublettes qualifiées pourront participer aux Championnats de France qui se dérouleront à Bourg en Bresse en juillet.

  C'est donc une lourde charge et une grande responsabilité que devra supporter l'Amicale Boule tout ce week-end de mai sur ses jeux et sur le boulodrome du Bois d'Oingt qui sera prêté par nos amis boulistes voisins.
- **Samedi 28 mai – Coupe Georges CORDIER :** Décédé en 2015 Georges Cordier, bouliste de longue date, était licencié à Légny où il a même occupé les fonctions de trésorier. En 2019 l'ensemble de sa famille a proposé au club de Légny d'organiser et de financer une compétition pour honorer sa mémoire. La première édition connut un grand succès. 2022 verra la deuxième édition de ce concours où beaucoup d'amis boulistes se retrouveront à Légny.

Lancement du but de la finale par Bernadette Cordier

DÉJÀ UN PREMIER RÉSULTAT SPORTIF

L'A.S. de Légny a gagné son 1er tour contre l'A.S. de St Just d'Avray dans les éliminatoires de la Vallée qualificatifs pour les Championnats départementaux et ensuite Championnats de France des A.S. N'oublions pas la formidable aventure de 2019 où notre modeste club est parvenu aux 16e de finale des Championnats de France en s'inclinant contre Nice. Le défi est relevé pour 2023… Prochaine rencontre contre Chessy le 4 février.

UN RENDEZ-VOUS DÉJÀ FIXÉ POUR 2023

C'est en 1993 que les membres du club de Légny entreprirent la construction de la buvette. Tout le monde participa à ce projet validé par Jacques Jovillard, maire de la commune qui lui-même mit « la main à la pâte » pour construire cette buvette qui fut totalement terminée en 1994. **Nous ne manquerons pas de fêter les 30 ans de notre buvette l'an prochain.**

Les lauréats

Comité des fêtes

Après une année sans manifestation à cause du COVID le bureau a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 31 août 2021. Florence, Sylvie, Jérémy, Sylvain, Gérald et Christophe composent le nouveau bureau.

Nous en profitons pour remercier l'ancien bureau pour tout le travail effectué et pour leurs engagements depuis de nombreuses années.

La nouvelle équipe organisera une soirée festive courant février : repas, musique et retour de la convivialité. Le dimanche de Pâques aura lieu la traditionnelle chasse aux œufs dans la forêt de la Flachère. Tous les Elginois sont invités le samedi vers 14 heures à la forêt pour nous aider dans les préparatifs.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2022.

Club Soleil d'Automne

C'est reparti…

Après un an et demi d'arrêt total le Club a repris ses activités le mercredi après-midi avec bien entendu toutes les précautions sanitaires respectées. Le temps commençait à être long pour nos séniors qui avaient l'habitude de se retrouver une fois par semaine pour « taper le carton ».

Toutes et tous étaient présents à l'appel pour jouer au tarot, à la belote ou à la coinche.

C'est donc reparti pour les parties acharnées, les petits casse-croûtes, les anniversaires des uns et des autres à fêter… En tous cas des bons moments de convivialité qui remettent du baume au cœur dans cette période difficile et tragique.

Bien entendu cette reprise se fait en douceur ; il n'y aura donc pas de concours de belote en 2022… Il faut être raisonnable et savoir attendre des jours meilleurs sans prendre le moindre risque.

Le Club recrute des adhérents pour partager des bons moments.

Voici un petit panel de photos pour donner envie à celles et ceux qui se sentent seuls et qui souhaiteraient nous rejoindre les mercredis après-midi.

Alors si ça vous dit… N'hésitez pas à nous rejoindre…

Appelez la Présidente Bernadette Cordier au 04 74 71 86 25

Le Club Soleil d'Automne vous souhaite une excellente année pleine de bonheur…

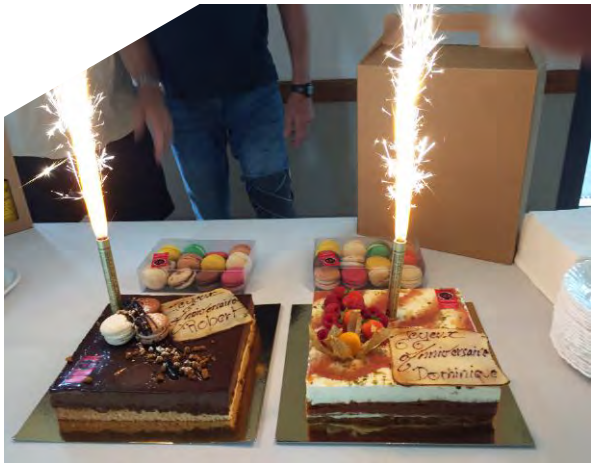

CCAS

Le repas de fin d'année

Le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) a organisé, le 4 décembre dernier, le rendez-vous incontournable du repas annuel. Invitant les aînés de notre commune d'au moins 70 ans à venir déguster un menu semi-gastronomique ravissant leurs papilles, le repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse animée par Patrick Leblanc, musicien et interprète de talent.

Madame le Maire Sylvie Jovillard a ouvert les festivités par un discours très émouvant et positif mentionnant la joie de pouvoir honorer, contrairement à l'année passée, ce moment de partage, et en a profité pour souligner les magnifiques décorations confectionnées par les membres du CCAS.

La journée s'est terminée par la visite de notre église qui héberge en cette période de fêtes pour la première fois, une magnifique crèche réalisée par Nicole Boyer et Fabienne Rodet, émerveillant les yeux et les cœurs.

Les Petits Elginois

Une école dynamique qui s'organise autour de ses projets

TRAVAILLER LES FONDAMENTAUX SOUS D'AUTRES REGARDS

Participation au prix des Incorruptibles

Quésako ?Les élèves de la classe de maternelle et les CP deviennent des critiques littéraires. Ils vont voter pour élire parmi une sélection de livres de littérature jeunesse contemporaine le livre qu'ils auront préféré.

En lien avec ses lectures de nombreuses activités sont menés dans les classes : webdiscussions avec les auteurs, travail sur le vocabulaire, réflexions sur les illustrations etc.

Les livres partiront avant le vote dans les familles pour des relectures partagées cultivant ainsi le goût de lire.

Projet contes en maternelle

La littérature reste prégnante en maternelle avec cette année une découverte des contes : classiques ou détournés, ils n'auront plus de secrets pour les élèves.

Le projet final sera de réaliser dans notre commune un chemin constitué de saynètes de nos différentes rencontres.

Réalisation de la maison des 3 petits cochons par les PS

FAIRE DE SES ÉLÈVES DES CITOYENS ÉCLAIRÉS EN DEVELOPPANT DES VALEURS

Travail sur le monde de demain avec le développement de l'écocitoyenneté

En développant le projet éco-école permettant ainsi aux élèves de devenir plus sensible au développement durable en s'investissant dans des projets qui lie l'équipe éducative mais aussi les acteurs territoriaux

Un diagnostic et une mise en projet vont être lancés début janvier 2022 pour axer les actions de cette première année sur la sensibilisation au recyclage et à la gestion des déchets.

Des éco délégués seront élus et auront en charge de porter et de faire évoluer les nouveaux projets écoresponsables au sein de l'établissement.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

École pilote qui s'investit dans le projet pHARe

Notre école expérimente la première phase de déploiement de ce projet qui sera étendu à l'échelle nationale l'année prochaine : le projet pHARe (Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect), est une thématique qui sera travaillée tout au long de l'année à travers des débats, des créations d'affiches…

Le but de ce projet est à terme d'éduquer les enfants pour prévenir les phénomènes de harcèlement, reconnaître les différentes formes de harcèlement, savoir intervenir de manière efficiente sur des situations qu'ils pourraient être amenés à vivre.

Le jeudi 18 novembre a eu lieu la première journée nationale de la lutte contre le harcèlement. Nous avons mis en place des ateliers et des discussions autour de ce sujet dans les différentes classes.

La classe de maternelle a travaillé autour de l'album *Maël, le roi des bêtises*, de Chloé Pandourangam, qui est un ouvrage destiné à sensibiliser les enfants au phénomène de harcèlement dès la maternelle. Il narre l'histoire d'un petit garçon qui ne fait que des bêtises et qui, un jour, décide d'être sage mais qui continue d'être accusé à la place des autres. Les enfants ont donc pu, avec leurs mots, s'exprimer et partager leurs opinions sur le sujet.

Les classes de CP/CE1/CE2 et CE2/CM ont, en classe indépendamment, réalisé une discussion autour de la thématique du harcèlement ainsi qu'un «débat mouvant». Les élèves se déplaçaient vers l'étiquette «je suis d'accord» ou «je ne suis pas d'accord» selon des affirmations en lien avec le harcèlement et pouvait justifier leur choix, ce qui menait à des échanges intéressants et constructifs sur des points de vue qui pouvaient être très différents.

Les enfants ont ensuite choisi différentes situations de représentations du harcèlement qu'ils ont joué sous la forme de petites saynètes : un élève avec qui personne ne voulait jouer, avec qui personne ne voulait se mettre en rang…

Nous avons terminé l'après-midi en regroupant les trois classes dans la cour de récréation où les élèves de maternelle ont expliqué l'album lu en classe et où les élèves de CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 ont joué leurs petites saynètes afin d'engager une discussion entre tous les élèves de l'école sur ce thème.

Inscription à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré)

Les enseignants se reconnaissent ici dans les valeurs portées par l'USEP c'est pourquoi elles ont décidé d'adhérer cette année.

Ces valeurs sont rappelées ici : fraternité, entraide, respect et coopération.

Les classes de Mme Machado et Mme Morel vont donc participer à différents projets sportifs et ainsi vont pouvoir rencontrer d'autres classes, découvrir de nouveaux sports, vivre à travers le sport des valeurs telles que la citoyenneté, la solidarité et la laïcité. Cela permet également à l'école d'avoir le soutien de personnel spécialisé dans l'éducation physique et sportive ainsi que le prêt de matériel spécifique.

Une première rencontre « sports innovants » a été organisée à Oingt le 12 octobre. La classe de Mme Morel a pu découvrir quatre ateliers sportifs : le speedminton, le tchouk ball, le kin ball et le torball. La classe de Mme Machado à quant à elle pu pratiquer : le parachute, la balle au capitaine, le kin ball et le torball.

Les élèves ont vraiment apprécié cette journée sportive durant laquelle ils ont pu découvrir de nouveaux sports notamment le torball.

Le torball c'est quoi ?

Le torball est un sport pratiqué par des déficients visuels et dont l'objectif est de marqué des buts avec un ballon sonore. Chaque équipe doit faire rouler le ballon à travers le terrain et lui faire franchir la ligne de but adverse opposée tandis que l'autre équipe essaye de l'en empêcher. Les tirs s'effectuent uniquement à la main. Un silence absolu est alors nécessaire pendant la durée des échanges. Les élèves non-joueurs ont un réel rôle d'observateur et de commentateurs servant de repère aux joueurs.

Par la suite les deux classes ont pu exercer ce sport à l'école grâce au prêt du matériel par l'USEP du Rhône. Les élèves ont pu pratiquer et se familiariser avec ce sport et développer ainsi de nouvelles compétences. Un investissement dans des ballons à clochettes est envisagé pour l'école pour pratiquer des séquences l'année suivante.

OUVRIR LES ÉLÈVES SUR L'EXTÉRIEUR

Un projet de classe transplantée

Avec la volonté de l'équipe enseignante d'emmener toute l'école à cap saint front en Haute Loire dans le massif du Mézenc.

Dans un cadre hors les murs, les élèves apprendront des savoirs disciplinaires, aiguiseront leur curiosité et développeront des savoirs être.

Des élèves qui s'engagent dans la découverte et pratique des langues étrangères

Les classes de Mme Machado et Mme Morel participent au projet EUR'HOP en anglais proposé par l'académie de Lyon. Ce projet va permettre aux élèves de mieux connaitre les pays européens à travers la géographie, les traditions, les monuments et des personnages célèbres. Les élèves découvriront ces différents thèmes grâce aux vidéos de Lizz, l'assistante anglophone.

Lors de la première étape les élèves ont pu découvrir Lizz qui s'est présentée à travers une vidéo. Afin d'amorcer ce projet, elle a expliqué aux élèves qu'elle aimait beaucoup voyager et qu'ils découvriront de nombreux pays européens avec elle.

Lors de la deuxième étape Lizz a commencé à les faire voyager au Portugal et en Italie en présentant ces deux pays.

La classe de Mme Leroy continue l'apprentissage de l'anglais à travers le projet Kokoro Lingua déjà initié l'année dernière. Quant à eux, les élèves de maternelle reçoivent des vidéos d'élèves anglophones abordant différents thèmes comme la famille, la nature, les animaux… À travers ces vidéos ils découvrent également de nouvelles comptines et jeux qu'ils réinvestissent par la suite en classe.

PARTAGER DES PROJETS FESTIFS AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Concours du meilleur déguisement d'Halloween

Cette année, le Sou des écoles a organisé le concours du costume le plus effrayant pour Halloween. Chaque élève de l'école a été récompensé et les vainqueurs ont obtenu un énorme sachet de bonbons.

Les PS-MS-GS

Les CP-CE1-CE2

Les CE2-CM1-CM2

Le marché de Noël

Un marché de Noël a été organisé le 17 décembre dans le respect des gestes barrières. Les élèves ont eu la joie de faire découvrir toutes leurs créations à leurs parents .Tous les fonds récoltés durant celui-ci vont permettre à l'équipe enseignante de porter de nouveaux projets au sein de l'école tels que l'achat de matériel de motricité pour la classe de maternelle, l'achat de matériel de sports innovants pour les deux autres classes, le renouvellement des dictionnaires pour la classe de Mme Machado, des casques et des collections de livres littérature pour la classe de Mme Morel.

INSCRIPTIONS ÉCOLE

Les inscriptions pour l'école publique de Légny sont possibles depuis le début de l'année. Pour cela, il suffit de vous rendre à la Mairie de Légny, munis du livret de famille pour effectuer la pré-inscription. Un rendez-vous sera ensuite proposé par la directrice pour finaliser le dossier avec le carnet de santé de l'enfant, une visite de l'école et un pré-accueil de l'enfant en juin.

Attention nouveau : avec l'arrivée de Valérie Leroy, comme directrice de l'école, l'accueil des enfants à partir de 2 ans et demi est possible.

Commission jeunesse & ados

JUIN 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE

par les jeunes pour les jeunes de Légny

Si tu as envie de participer à l'organisation, première réunion samedi 26 mars à 11h à la salle des animations

Après leur élection en mars 2020, 4 membres du conseil municipal ont décidé de créer la « Commission Jeunesse et Ados ».

Cette commission, persuadée que les jeunes sont les artères de notre village pour le faire vivre, souhaite mettre à disposition tous les moyens possibles pour dynamiser ce pôle en se donnant pour but d'accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes de Légny à réaliser des envies, des projets de leur choix : qu'ils soient culturels ou artistiques (création d'événements, cours de théâtre, expo…), sportifs ou musicaux (créer un cours de judo, de karaté, ou pour apprendre à jouer d'un instrument…), créer une association dans un but précis (aider des personnes, récolter des fonds pour un projet…).

Mais aussi, en relation avec CAP GÉNÉRATION, aider à monter des dossiers administratifs, projets professionnels, des demandes d'emploi ou de stage, ou tout autre besoin.

Ou bien simplement leur donner un lieu de rassemblement au sein du village.

Après un questionnaire distribué courant 2021 dans toutes les boîtes aux lettres afin de cibler les besoins, très peu de retours nous sont parvenus.

Toutefois, en tenant compte des réponses obtenues, nous avons décidé de programmer la fête de la musique en juin 2022, organisée par des jeunes, pour des jeunes !

Mais pour que cette fête ait lieu, il nous faut être accompagnés par vous, jeunes de notre village pour la programmation, pour confectionner les affiches, décider des horaires etc. afin d'organiser cette fête avec vos idées et vos goûts.

La première réunion se tiendra le samedi 26 mars à 11 h à la salle des animations.

Vous pouvez déjà nous contacter par mail jeunesse_ados@legny.fr ou en mairie le samedi matin.

CMJ
Conseil municipal des jeunes

Nous sommes le CMJ de Légny et nous protégeons notre village. Pour nous aider il faut respecter ces trois règles :

- Ne pas jeter vos déchets par terre
- Trier vos déchets
- Respecter les autres

le RAP de LÉGNY

Le derrière des voitures ça ne sent pas la confiture
et ce n'est pas non plus cool pour les générations futures.

Vous serez un super héros et non pas un « nigaud »
si vous prenez plus souvent votre vélo !

Se brosser les dents le robinet fermé, c'est un peu d'eau préservée !

Jetez vos déchets par terre, c'est polluer plus la terre !

À votre avis pourquoi la terre n'est pas belle ?
Parce que vous la traitez comme une poubelle !

Pensez à la nature, si vous voulez un beau futur.

Tout le monde doit faire un effort, pour que le monde soit plus fort.

Ne pas jeter vos déchets par terre, sinon vous foutez la terre en l'air !

Ne polluez pas la terre ou ce sera une descente en enfer.

Légny n'est pas très jolie avec des déchets dans les prairies !

Jetez vos déchets dans la poubelle et vous gagnerez une planète belle.

La planète sera plus verte si vous ne jetez plus vos déchets par terre !

Légny sera plus jolie si tout le monde se met au tri !

Tout le monde au tri, allez les amis, protégeons Légny !

Grace au C.M.J. on lutte tous pour protéger Légny !

DIMANCHE 3 AVRIL 2022

Rendez-vous
à la salle des fêtes
de 14h à 18h
pour notre

BOURSE AUX LIVRES ET JEUX DE SOCIÉTÉ

PORTRAITS

Depuis plusieurs numéros, nous nous efforçons de mettre à l'honneur des Elginois et Elginoises qui font vivre notre village. Après plusieurs témoignages nous faisant partager l'histoire de notre commune, nous avons souhaité cette année vous faire découvrir des portraits de passionnés qui ont en point commun celui de s'épanouir dans un domaine artistique pour leurs loisirs ou leur métier, mais surtout pour notre plus grand plaisir !

Tony Aulas

Les soirs, lors du premier confinement, un son musical très agréable résonnait dans les rues de notre petit village rural, permettant de suspendre un instant le temps et la réalité des choses. Mais quel instrument pouvait produire des sons si harmonieux ? **Un euphonium**, joué par Tony Aulas, 18 ans. Ne connaissant pas cet instrument atypique ni le parcours de ce jeune homme, une petite enquête s'imposa…

Originaire de Villefranche-sur-Saône, Tony à l'âge de 7 ans souhaite jouer de la guitare au conservatoire, mais malheureusement il n'y avait plus de place, alors il se rabat sur la trompette mais là aussi plus de place ! C'est alors qu'on lui propose des cours d'euphonium (famille des tubas). Apparu au XIXe siècle, il est aussi appelé « tuba ténor ». Cet instrument a donc moins de 200 ans, et sert surtout d'accompagnement dans les orchestres, mais est également un instrument prisé des solistes. Il trouve son répertoire dans les musiques de film ou dans les *brass bands*. Bien qu'il n'y ait que 3 ou 4 pistons sur cet instrument, on peut jouer sur un peu plus de 3 octaves grâce aux harmoniques, comme sur tous les cuivres. On utilise aussi des combinaisons de doigtés pour produire des notes différentes.

Curieux, avant de s'engager Tony regarde une vidéo pour avoir un aperçu de l'instrument et du son. Ce fut la révélation, c'est ça qu'il veut jouer ! Et ça fait 11 ans que ça dure…

Tony entre au collège du Bois d'Oingt quand ses parents déménagent sur Légny, puis continue ses études au lycée de Tarare où il prend le cursus ESABAC en italien, permettant d'apprendre l'italien littéraire et d'avoir des cours d'histoire-géographie en langue italienne sur l'Italie.

Il est actuellement en première année de licence de musicologie à l'université Lumière Lyon 2, et depuis 3 ans a intégré en parallèle le conservatoire de Lyon. Il travaille plusieurs heures par jour les morceaux imposés pour réussir ces partiels ; « les détachés », succession de notes très rapides, sont son point fort. Ils sont seulement trois euphoniums dans sa promotion universitaire.

Après sa licence il souhaite valider le Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES) dont il fait partie depuis ce début d'année scolaire, permettant au bout de 3 ou 4 ans d'obtenir le Diplôme d'Étude Musicale (DEM), Saint Graal ouvrant les portes pour une carrière d'amateur ou de professionnel. Tony fait également partie de l'orchestre Opus 92, ensemble associatif qui se produit à Villefranche-sur-Saône et ses environs, mais aussi d'une fanfare qui regroupe 3 communes : Joux, Sarcey et Violay.

Le rêve de Tony est de faire une carrière de soliste à l'international, mais cela n'est pas chose facile et le chemin est très long et incertain, c'est pourquoi il a plusieurs cordes à son arc. Comme devenir professeur d'euphonium et transmettre son savoir et sa passion pour cet instrument. Et pourquoi ne pas en parallèle faire des interventions, jouer dans un orchestre professionnel ou être chef d'orchestre.

Catherine & Jean Chaleard

Une passion commune pour l'écriture

Catherine et Jean sont devenus elginois le 16 septembre 2016… et leur générosité et curiosité sincères les ont tout de suite intégrés à notre commune et à nos villages voisins. Parmi les critères imposés pour le choix de leur nouvelle habitation, figurait une requête peu commune… la proximité d'une librairie !

Et l'on comprend mieux à leurs côtés la raison de cette attention… une passion commune pour l'écriture. Pour Jean, elle a démarré en 2008 grâce à son épouse Catherine qui l'a entraîné dans un atelier d'écriture. Une simple curiosité qui s'est progressivement muée en véritable passion lui permettant d'aborder tous ses centres d'intérêt : la littérature bien sûr, mais également l'histoire et particulièrement la préhistoire, l'économie et l'informatique (son métier)… « Au bout de 2 ans, nous confie Jean, je me suis lancé dans l'écriture de mon premier roman, *Objectif Chaos*, un thriller économico-informatique. » Un coup d'essai qui enclenche une véritable attirance pour le roman. Jean s'attelle alors à son deuxième roman, *Du fond des âges*, sur fond de préhistoire. Mais l'écriture est un long fleuve d'humilité et de patience et c'est avec son troisième roman que Jean trouve sa première reconnaissance d'auteur, en remportant le Prix du livre en Beaujolais pour *Imperator*, son roman écrit à l'ère de l'Empire romain au IIe siècle ap. J.-C. et ayant pour décor Lugdunum (en vente à la librairie du Val d'Oingt). Depuis, notre écrivain elginois vient d'achever son quatrième roman en cours de correction au près de son éditeur, un thriller contemporain sur fond d'attentat. « C'est un véritable plaisir d'écrire mais encore plus l'est celui d'être lu ! », avoue Jean. Ce sera chose possible à l'occasion de la foire aux livres de Villefranche-sur-Saône prévue les 12 et 13 mars 2022 à la Salle des Échevins.

Ce partage sincère se retrouve dans les paroles de Catherine. Après une riche période professionnelle dans le domaine de la recherche en physique atomique, Catherine cherche une activité qui lui permettrait de s'investir vers les autres, de continuer à échanger en équipe… et c'est alors que se présente l'opportunité d'intégrer un atelier d'écriture. De la rédaction de nouvelles au début, Catherine va progressivement glisser vers celle du roman, mais à la différence de Jean, Catherine ne cherche pas à les publier et ses quatre œuvres resteront un jardin préservé. En revanche, la passion du partage s'impose et Catherine, après une formation, prend l'animation d'atelier d'écriture à son compte. Entièrement bénévole, son intervention propose à un petit groupe de fidèles de s'exercer à l'art de l'écriture. Régulièrement réunis en sa maison, Catherine leur fixe les thèmes à travailler qui seront ensuite partagés lors de l'atelier en toute bienveillance : travail sur le dialogue ou le monologue, écrire au passé ou présent, faire des phrases longues ou courtes… sont autant d'exercices qui amènent progressivement à l'art de l'écriture.

Sa qualité d'écoute et son regard exigeant l'ont amenée à devenir relectrice pour d'autres auteurs – « C'est un travail qui demande beaucoup de concentration, nous confie Catherine, mais j'aime cela. » – ou à organiser une fois par an, avec des amis qui partagent la même passion, un stage d'écriture d'une semaine où chacun va s'immerger dans une thématique commune et partager, chaque soir, ses pages d'écriture.

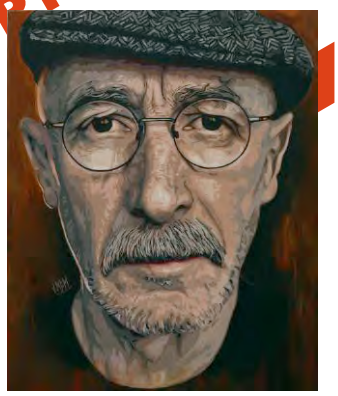

Jean-Marc Cleyet-Marrel

Jean-Marc et Françoise Cleyet-Marrel m'accueillent dans leur maison. Je me suis rendue chez eux après que l'on m'ait vendu la mèche : Jean-Marc serait un peintre à ses heures perdues…

Effectivement, lorsque je passe la porte, je déambule dans une véritable galerie d'art. Sur chaque mur, dans chacune des pièces, des portraits acryliques de célébrités sont exposés. Dès lors, je me retrouve sous le regard de toutes ces stars. La maison est peuplée d'icônes de la musique, du cinéma et de la littérature.

Depuis sa retraite, Jean-Marc a pris les pinceaux en main. C'est tout en haut, sous le toit, qu'on trouve l'atelier où naissent ses portraits. Bien entendu, il s'était déjà entretenu avec le dessin dans sa jeunesse. Cependant, cet ancien graphiste de métier est un autodidacte. D'ailleurs il utilise ses compétences de graphiste pour assister sa peinture. Il s'agit avant tout d'un travail d'investigation à la recherche de photos en noir et blanc d'artistes qu'il affectionne. Ensuite, il retravaille ces trouvailles sur Photoshop afin d'évaluer les contrastes et préparer la mise en place de la couleur. C'est assez cocasse car, en discutant avec Françoise, elle m'avoue que Jean-Marc a aussi fait de la photo mais toujours en noir et blanc et déjà, beaucoup de portraits. Donc une fascination de longue date pour les visages et leur humanité. Mais revenons-en au fait, Jean-Marc n'a finalement jamais côtoyé la couleur. Françoise me livre que leurs intérieurs ont toujours été… blancs ! Et pourtant, lorsque l'on embrasse des yeux tous ces portraits bouillonnants de couleur, quel étonnement de concevoir cette variation si intense ! Pour Jean-Marc, la peinture, c'est la couleur.

Alors, transportez-vous un instant dans les années 60. Les États-Unis, New York City, en pleine époque « warholienne ». Eh bien, tous les tableaux de Jean-Marc évoquent cette époque pop art, où les couleurs pétillantes envahissent la toile, où les modèles se succèdent en série comme en sérigraphie. D'ailleurs les grands formats, à peu près de même taille (92 × 73 cm), renforcent ce sentiment. Sauf que les portraits de Chaplin, Brassens, Armstrong ou Eastwood émergent du réalisme.

On retrouve aussi l'influence de la bande dessinée, et c'est sans surprise puisqu'il y a une collection de 800 bandes dessinées dans les étagères qui s'élèvent jusqu'au plafond. Ainsi, passionné et souriant, Jean-Marc me fait part des incontournables de sa collection.

Pour sûr, Jean-Marc est un super-héros du quotidien, que ce soit un pinceau, un rabot, un crayon ou une bêche, quel que soit l'outil, il fait des merveilles !

Depuis 2016, certaines de ses toiles ont trouvé des acquéreurs. Certaines ont été offertes à des amis, certaines ont été vendues et d'autres ont été réalisées sur commande. Si Jean-Marc a exposé, à plusieurs reprises, lors de portes ouvertes chez Christophe Braymand, vigneron du village, c'est à souhaiter que ses tableaux puissent être proposés à de nouveaux regards. Car ses sujets mis en peinture font partie de notre histoire collective, où chacun peut retrouver son idole d'autrefois. Ils ravivent des souvenirs qui plaisent à l'âme et nous renvoient follement dans une valse à mille temps…

Site internet de Jean-Marc Cleyet-Marrel : **jmcleyetmarrel.wix.com/jmcm**

Célia & Didier Roussel

Parmi la quiétude d'une chaude journée qui touche à sa fin, l'odeur des barbecues envahit le village. Ces soirées-là, il n'est pas rare d'entendre le rire tonitruant de Didier Roussel s'échapper du jardin. Quel rire communicatif ! Impossible de ne pas esquisser un sourire en retour. C'est alors qu'on se souvient qu'il est chanteur d'opéra…

Didier et Célia Roussel chantent à l'Opéra de Lyon. Je vous vois venir. Enlevez-moi tout de suite ces images poudrées, ces visages fardés et ces décors burlesques de vos têtes ! Parce qu'à l'Opéra de Lyon, le mot d'ordre est la *contemporanéité*. Les spectacles sont, disons-le, avant-gardistes. Bien entendu, il y a toujours des opéras célébrissimes dans la programmation annuelle. Cependant, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre ainsi que les solistes proviennent des quatre coins du monde pour chaque spectacle.

Attachés à l'Opéra de Lyon, un orchestre et trente-quatre chanteurs dont font partie Célia et Didier. Il s'agit d'un groupe très cosmopolite. Imaginez-vous être indien ou japonais avec l'envie de devenir chanteur d'opéra, votre rêve porterait sûrement un nom : l'Europe. Là où la culture du théâtre chanté a ses racines.

Ils m'ont confié que leur façon de chanter diffère considérablement de celle d'un soliste. Effectivement, il s'agit avant tout d'un travail d'écoute et de maîtrise de sa propre voix, afin de la fondre dans l'ensemble. Ces trente-quatre voix ne doivent faire plus qu'une.

Bienvenue dans l'univers scénique, les feux des projecteurs et les costumes enchanteurs. Pas moins de huit spectacles en une année. Évidemment, il y a des représentations à l'Opéra de Lyon mais ensuite, nos chanteurs plient bagages et s'envolent vers d'autres contrées. Toutes les langues s'accordent à leur voix avec une petite préférence pour le russe, et tous deux s'associent là-dessus.

Mais, comment devient-on chanteur à l'opéra ? Eh bien, pour tout vous dire, Didier est tombé en amour avec une trompette. Oui, enfin, c'est un peu imagé. Mais la rencontre avec cet instrument a eu lieu lors d'une représentation donnée par un orchestre philharmonique dans son village des Vosges lorsqu'il avait huit ans. Ce fut le coup de foudre.

Quant à Célia, elle est tombée dedans quand elle était petite. Comme elle dit elle-même : « Je suis le pur produit de mes parents ! » En effet, sa maman était professeur de musique et son papa professeur de français. Ainsi un jour, dans une petite église quelque part en Angleterre, Célia assiste pour la première fois à un opéra. Si la scène l'a fait succomber, avant de rejoindre les planches, Célia est devenue violoniste. Dès lors, c'est le vent dans les cordes que tous deux ont dédié leurs études au chant et à la musique. Finalement, de note en partition, de chant en auditions, ils sont tombés sur le sol de l'Opéra de Lyon.

Célia et Didier ont grandi à la campagne, leurs racines champêtres les ont fait quitter Lyon pour Légny, où ils ont trouvé leur maison et fondé une famille il y a vingt ans. Célia, mezzo-soprano (comme Barbara Streisand), et Didier le ténor (comme Luciano Pavarotti) offrent un peu de paillettes à notre village.

Allez, je retourne à mon miroir. Ah ! Je ris de me voir si belle dans ce village !

Boîte à livres
Avis de recherche

Chères habitantes, chers habitants,

La commune souhaite installer des cabanes à livre dans le bourg et les hameaux du village. Pour cela, nous avons besoin de votre aide pour fournir les Pont Tarrets, Billy, la Flachère et le bourg. Nous faisons confiance à votre imagination, votre créativité ou vos talents de dénicheur. Que ce soit un objet détourné ou un meuble oublié, faites-nous part de vos idées ! L'idéal serait que nos abris ne craignent ni la pluie, ni les intempéries.

Nous attendons vos propositions à l'adresse mail suivante : **environnement_transports@legny.fr**

Compost collectif
C'est moins de déchets à incinérer !

Le compostage permet de diminuer le poids des ordures ménagères collectées. Ils ne sont plus incinérés mais valorisés. Cela participe pleinement à la réduction des déchets. Il n'y a que des bénéfices à faire du compost !

Nous aimerions avoir votre avis sur l'implantation sur la commune de bacs à compost collectif. Un premier bac pourrait être implanté dans le bourg, à proximité du cimetière et à côté des bacs de tri pour le verre et les papiers.

Pour cela nous vous proposons un sondage, soit au format papier en découpant le feuillet ci-contre, soit à remplir en ligne à l'adresse suivante : **bit.ly/sondagecompostlegny**

Les réponses sont à nous faire parvenir avant le 30 avril 2022, dans la boîte aux lettres de la mairie pour les réponses papier.

Nous vous rappelons également que la communauté de commune subventionne l'achat de composteur individuel à hauteur de 20 € pour un composteur de moins de 300 litres et 30 € pour un composteur de 300 litres et plus. Le remboursement se fait sur facture.

Enquête préalable à l'installation d'un site de compostage partagé

Composter, c'est moins de déchets à incinérer !

Les nouvelles obligations réglementaires en ce qui concerne la gestion des biodéchets imposent un tri à la source des déchets organiques avant 2025 en France et 2023 au niveau européen.

Les « biodéchets » de cuisine (restes de légumes, fruits, etc.) constituent environ 30 % de nos ordures ménagères représentant ainsi une part non négligeable des coûts de traitement de nos déchets.

Éliminer ces déchets de nos poubelles par un acte de tri simple est utile à tous les niveaux. En pratiquant le compostage, les déchets organiques se décomposent et se transforment naturellement en compost, un fertilisant naturel pour le jardin ou les plantes d'appartement.

La commune de Légny souhaite installer un site de compostage partagé dans la commune. Ce site serait installé au bourg à proximité du cimetière, à côté des bacs de tri sélectifs.

Afin de connaître votre intérêt au regard de la réalisation de ce projet, nous vous invitons à répondre au questionnaire suivant. Nous vous remercions de répondre avant le 31 mars 2022. MERCI pour votre participation !

Fonctionnement d'un site de compostage partagé

Le fonctionnement d'un tel site repose sur l'apport volontaire des déchets de cuisine dans un bac à compost. Il est composé de trois bacs : bac d'apport, bac de réserve en broyat et bac de maturation.

Le suivi est assuré par au moins 2 habitants bénévoles, les « référents du site » (formés au compostage et à la gestion du site par SYTRAIVAL) et par quelques autres personnes volontaires afin d'avoir un site propre sans désagrément.

Le compost produit est ensuite partagé entre les participants.

LE COMPOSTAGE ET VOUS

Connaissez-vous le compostage individuel ?
☐ Oui ☐ Oui et je le pratique ☐ Non

Si vous compostez vos déchets, vous le faites…
☐ En tas ☐ En composteur acheté
☐ En composteur auto-fabriqué
☐ En lombricomposteur

LE COMPOSTAGE ET VOS VOISINS

Si un site de compostage partagé est installé à proximité de votre habitation, seriez-vous intéressé pour y déposer vos déchets de cuisine ?
☐ Oui ☐ Non

Avez-vous des craintes concernant l'installation d'un site de compostage à proximité de votre habitation ? Si oui, lesquelles ?

_____

_____

Dans l'éventualité d'une installation d'un site de compostage partagé, seriez-vous prêt à participer à l'entretien du compost ?
☐ Oui à raison de 15 minutes par mois (surveillance et brassage des bacs)
☐ Oui à raison de 1h30 tous les 3 mois (transfert et tamisage des bacs)
☐ Non

Seriez-vous intéressés pour récupérer du compost ?
☐ Oui pour les plantes de mon appartement
☐ Oui pour mon jardin
☐ Non

Pensez-vous participer à une réunion organisée par la mairie à ce sujet ?
☐ Oui ☐ Non

IDENTIFICATION

Nom et prénom :

_____

Téléphone :

_____

Mail :

_____

Nombre de personnes dans le foyer ? Indiquez le nombre d'adultes et d'enfants.

_____

Commentaires :

_____

_____

_____

Rédaction et images : Commission Communication de la mairie de Légny
Réalisation : Nicolas Folliot – lesfaire-valoir.com
Impression en 450 exemplaires : www.imprimeriearéaction.com

LÉGNY

MAIRIE DE LÉGNY
127, route des Ponts Tarrets
Le Bourg – 69620 Légny
Tél. : 04 74 71 61 09
Courriel : bureau@legny.fr

SECRÉTARIAT
Mardi 9h-12h
Jeudi 13h30-17h
Samedi 9h-11h30

PERMANENCE DE SYLVIE JOVILLARD
Samedi 9h-11h30 sans RDV
Lundi au vendredi sur RDV